



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2022/2023:

COMMISSION SPORTIVE ET DEVELOPPEMENT

La commission est issue de la fusion de la commission organisation des compétitions et de la commission développement. Elle est composée de 9 membres auxquels s'ajoutent les 3 techniciens et le directeur administratif. Elle s'est réunie 14 fois cette saison.

Sa mission est d'organiser le présent, toutes les compétitions, calendriers, tirages des coupes, manifestations, le futsal, et de traiter les dossiers « sportifs » du district comme le foot loisir, le foot féminin, les labels, les statuts, les réunions de rentrée. Mais aussi de préparer le futur en apportant quelques innovations. Après avoir travaillé sur la réforme de la pyramide des championnats seniors qui va entrer en vigueur cette année, nous avons choisi cette saison de changer les modalités d'ententes et groupements afin de revenir à plus de cohérence, d'identité et de visibilité pour nos équipes de jeunes.

Une nouvelle fois, la gestion des calendriers a été polluée. Pas pour des raisons exceptionnelles (COVID, groupe à 14 ou météo difficile) comme les saisons précédentes mais plutôt par des matchs remis sans l'accord préalable du District ou des demandes de report pour des motifs plus ou moins futiles (absence du meilleur joueur, plusieurs joueurs vont voir un match à Sochaux, anniversaire de mariage, communion d'une nièce du coach, etc...). Il est anormal qu'au 7 juin, il y ait encore une vingtaine de matchs U11 et U13 reportés et non joués ! Nous reviendrons donc à plus de rigueur la saison prochaine, que ce soit pour les matchs seniors mais aussi pour les matchs de jeunes et du foot animation. Le problème des matchs non joués à la date prévue vient peut-être aussi que l'on joue trop en regard de l'attente des joueurs : cette réflexion fera certainement l'objet des travaux lors de la prochaine AG d'hiver.

J'attire aussi l'attention des présidents sur les « loupés » administratifs qui peuvent amener de la frustration, de la tension mais surtout des conséquences fâcheuses pour les clubs (sanctions financières importantes, non accession, perte d'un label, non-participation à une compétition, etc...). Il est donc primordial que le correspondant du club soit le relais entre les instances et tous les dirigeants du club afin que les informations circulent bien. La participation des dirigeants responsable des équipes aux réunions de début de saison organisées par le District est là aussi gage d'une saison sans accroc.

Pour le football d'animation, les plateaux U9 sur inscriptions visant à préparer les enfants au passage en U11 ne semblent pas forcément correspondre au besoin des clubs, nous vous proposerons donc une autre formule la saison prochaine. De même sur les U11/U13, la formule des brassages manque peut-être d'efficacité sous sa forme actuelle, nous envisageons donc des modifications pour que les équipes soient au maximum au bon niveau de pratique.

Le foot à 11 « jeunes » (U15 et U18) a vu une augmentation du nombre d'équipes engagées cette saison, ce qui est satisfaisant.

Au niveau du futsal, la pratique associée pendant la trêve a trouvé son rythme de croisière avec une organisation rodée, des joueuses, joueurs et dirigeants attachés à cette pratique. Le futsal spécifique a très bien fonctionné sur les U15 et U18 organisé conjointement avec la ligue, mais pas sur les seniors départemental où le peu d'équipes engagées ne nous a pas permis d'organiser une compétition intéressante.

Le football loisir prend un peu plus d'ampleur chaque saison. Nous organisons des journées événementielles sur le futnet (tennis ballon), le footgolf, le foot famille (foot à 5). Le nombre de licences loisirs est en hausse dans les clubs mais reste encore trop faible pour pouvoir organiser des rencontres entre pratiquant. Nous proposerons la saison prochaine une formule différente avec davantage de dates et de pratique car nous pensons qu'il y a un vivier de personnes sur le territoire désireuses de « taquiner » le ballon sans contrainte ni compétition et sous différentes formes de pratiques.

Le foot en milieu scolaire se porte bien avec un grand nombre de cycles et interventions dans les écoles du département. Nos sections sportives se sont d'ailleurs distinguées cette saison en participant à plusieurs championnats de France :

- Lycée Belin Filles foot à 11 et Futsal
- Lycée Belin Garçons foot à 11
- Collège Marteroy Filles futsal
- Collège Marteroy Garçons futsal

Félicitations aux clubs qui se sont engagés dans la reconnaissance de leur niveau de structuration avec l'obtention de labels :

- Monts de Gy, Noidans les Vesoul, Pays Minier et Vesoul FC pour le label féminin
- Franchevelle, Noidans les Vesoul et Vesoul FC pour le label jeunes

Le bilan de la commission est aussi l'occasion de présenter le palmarès départemental de la saison :

- Championnat à 11 seniors : 1er Pays Minier, 2ème Rioz. Ces deux équipes accèdent au championnat Régional 3
- Coupes :
 - Haute-Saône :
 - Seniors G : Vesoul Agglomération ou Lure JS
 - U18 G : Noidans les Vesoul – Vesoul FC
 - U15 G : Entente Haute Lizaine Héricourt - Vesoul FC
 - Challenge du district :
 - Seniors : Vesoul Agglomération – Noidans les Vesoul 3
 - U18 G : Noidans les Vesoul – GJ Sud Haute Saône
 - U15 G : Entente 4 Rivières Gourgeonne – Entente Haute Lizaine Héricourt
 - Coupe D3-D4 seniors G :
 - Faverney - Traves
- Futsal : Champions départementaux pratique associée :
 - Seniors G : JS Lure
 - U18 G : GJ Sud Haute Saône
 - U15 G : Entente Haute Lizaine Héricourt
 - U13 G : St Loup
 - Séniiores F : Vesoul FC
 - U18 F : Noidans les Vesoul
 - U15 F : Fc La Romaine
 - U13 F : Gr Val Cerise

Il y a quelques saisons, le département n'avait aucune équipe en Régionale 1. Quelques saisons plus tard, le football Haut Saônois se porte bien avec une accession au niveau National 3 pour le Vesoul FC et un nombre important d'équipes évoluant au niveau régional :

- Garçons :
 - R1 : Montée du Vesoul FC en N3, maintien de FC 4 Rivières, relégation de Lure JS
 - R2 : Accession en R1 pour Noidans les Vesoul, maintien de Larians, Perrouse et Rioz, relégation de Haute-Lizaine
 - R3 : Accession en R2 pour Mélisey, maintien pour Héricourt, Noidans les Vesoul 2, RC Saônois et Saint Loup, relégation de 4 Rivières 2, Arc Gray et Marnay
 - Jeunes : 7 équipes de notre district ont participé aux championnats de Ligue et 6 ont participé aux inter-secteurs lors de la phase printemps.

- Filles :
 - R1F : Vesoul FC
 - R2F : Val de Pesmes et Val de Cerises
 - R1 U18F : Noidans les Vesoul et Vesoul FC

- Futsal :
 - R1 : Maintien de Francheville, SG Héricourt, Hérissport et Lure Sporting, rétrogradation de Galactik Héricourt

Toutes ces situations « sportives » sont bien entendu sous réserve d'éventuels dossiers administratifs en cours !

Conclusion :

Une saison sportive une nouvelle fois bien remplie, avec beaucoup de compétitions et pratiques à organiser, pour chaque licencié du territoire trouve la ou les façons de jouer qui lui conviennent, et où il prendra du plaisir.

La prochaine saison sera la dernière de la mandature actuelle pour les élus. Dans l'optique de la future mandature, les personnes qui seraient intéressées par l'organisation et le développement du football départemental peuvent candidater pour participer à la commission sportive et développement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Le Président de la commission sportive et développement,
Reynald DROIT

Compte-rendu d'activités saison 2022/2023 :

COMMISSION FEMININES

Le football féminin est par définition intégré à la commission sportive du district présidée par Reynald DROIT mais il est surtout géré par la commission « pratique féminine Doubs/Territoire de Belfort – Haute-Saône ». Cette commission dépend d'une convention signée entre nos deux districts. Pour notre département, Stéphanie BARBIER et Michel MALIVERNAY en sont membres. C'est probablement insuffisant ! La porte est ouverte. Si des personnes sont intéressées pour participer et s'impliquer dans le développement du football féminin en Haute-Saône nous les accueillerons volontiers !

Quelques chiffres pour notre département :

- Nombre de licenciées « pratiquantes » : 976
- Nombre de licenciées « dirigeantes » : 171
- Nombre de licenciées « éducatrices » : 3
- Nombre de licenciées « arbitres » : 5
- Nombre total de licences « féminines » : 1155
- Nombre de clubs ayant des licenciées « féminines » : 45
- Nombre de clubs impliqués dans une équipe : 26
- Nombre d'équipes :
 - o foot à 4 : 6
 - o foot à 5 : 19
 - o foot à 8 : 27
 - o foot à 11 : 13
 - o Total : 65

Nous pouvons dire que le foot féminin est important dans notre département ! Maintenant il n'est pas obligatoire que tous les clubs se lancent dans cette pratique. Cela doit correspondre à un réel « PROJET » en cohérence avec le « PROJET CLUB ». Si tel est le cas, son développement nécessite de la rigueur et des moyens ne serait-ce qu'au niveau de l'encadrement. A ce propos, nous avons programmé en avril une journée de perfectionnement en lien avec des matches de nos équipes départementales U13 à 8 et U15 à 11. Malheureusement une seule inscription !

Si la pratique féminine est en développement, j'attire l'attention des clubs sur la nécessité de travailler ensemble. S'il est évident qu'il ne peut y avoir de développement qu'en passant par une approche « filière », des U6 aux U15, le développement d'une section « club » peut et doit rester le principe de base. En revanche, au-delà des U15, si on veut réellement élever les niveaux et surtout répondre aux filles qui souhaitent jouer plus haut, il nous paraît nécessaire de travailler à plusieurs clubs. Quelle est la priorité, le club ou l'offre de pratique aux bonnes joueuses ? En revanche si le club souhaite rester dans une approche « loisir » l'offre de pratique existe pour garder « son club ».

Grâce au travail engagé avec le district Doubs/Territoire de Belfort, il nous semble que l'offre de pratique peut être actuellement qualifiée de « bonne ». Probablement qu'elle devra encore évoluer pour se calquer sur celle des garçons mais nous pensons qu'il ne faut pas aller trop vite.

Y-a-t-il trop de matches ? Cette question mérite d'être posée ! Nous constatons surtout qu'il y a trop de matches remis. Redisons-nous que ce qui compte c'est de permettre aux filles de jouer et de progresser, les résultats devant être relativisés notamment en formule « championnat ». Seules les coupes, très bien dotées par le Crédit Agricole rentrent dans la logique « compétitions » avec un strict respect des règles.

Si nous parlons compétitions, félicitations au club de LURE JS qui va accéder au championnat de Ligue et aux finalistes de nos coupes « Doubs/TDB – HS » le 3 juin à Perrouse : LA ROMAINE (gagnante), Entente LA GOURGEONNE/FC 4 RIVIERES (finaliste) et PERROUSE (3ème) en U15, COLOMBE équipe gagnante en sénières à 8 et LURE JS finaliste en sénières à 11.

Parler football féminin c'est aussi parler des sections sportives : 65 filles sont actuellement scolarisées dans 10 sections sportives collège et lycée. Nous travaillons actuellement en collaboration avec le lycée BELIN et le collège MARTEROY à Vesoul sur la mise en place et le suivi d'une véritable filière, chacun de ces deux établissements ayant une section féminine spécifique avec internat possible dès la 4ème.

En conclusion, plutôt une bonne saison avec toujours des marges de progression.

Le responsable football féminin

Michel MALIVERNAY



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2022/2023:

COMMISSION TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES:

La commission des terrains et installations sportives (CDTIS) a encore connu une activité soutenue bien que composée d'une équipe réduite de 5 personnes dont 3 nouveaux membres qui poursuivent leur formation et nous avons poursuivi le renouvellement des classements des terrains et des éclairages, du suivi à la constitution des dossiers FAFA pour lesquels nous reviendrons plus en détail.

Avec le président du District, nous avons également répondu favorablement aux nombreuses sollicitations des collectivités et municipalités en termes de conseils sur la concordance projet /réglementation et aides à la constitution de dossiers en n'hésitant de se rendre sur place.

Avec la refonte des règlements des terrains et installations fédéraux **mise en application au 01 Juillet 2021** accompagné des nouveaux formulaires en vigueur pour les terrains et l'éclairage, nous avons dû nous adapter et modifier nos habitudes de travail même si les fondamentaux ne varient pas. L'équipe nouvellement constituée a pu prendre le train en marche et s'approprier ces documents plus facilement alliant l'utilisation de l'informatique indispensable avec les nouveaux imprimés émis. Une formation est prévue fin juin à Dijon à l'ensemble des membres de la CDTIS départementales de notre ligue

Pour les gymnases éclairage compris, nous utilisons toujours le règlement des installations futsal Édition 2015 et les formulaires associés. Nous avons également intégré un autre changement important avec la mise en place du logiciel STADIUM qui a remplacé FOOT 2000. Une formation pour ce logiciel avec Raphaël a été dispensée à Paris à la Fédération puis convié à un séminaire à Clairefontaine aux nouveaux règlements terrains/éclairage réunissant tous les présidents de la CDTIS, belle expérience.

Classement des installations:

Pour rappel, la réglementation en vigueur a entraîné une revue complète du fichier des classements initiaux (extrait de Foot 2000) intégrant de nouveaux critères plutôt favorable aux propriétaires que cela soit pour les terrains que pour les éclairages.

Renouvellement (hors dossiers FAFA)

- 26 installations renouvelées et classement validées par la CRTIS dont 10 éclairages
- 3 dossiers en attente de mise aux normes pour un changement de classement
- 6 retraits d'installations plus utilisées dont les municipalités ne veulent plus renouveler le classement
- 2 installations en attente de classement dont 1 en travaux (endommagée par des sangliers) et l'autre plus de club résident mais la municipalité veut maintenir le classement.

En conclusion, toutes les installations utilisées en compétition sont à jour de leur classement, le renouvellement ayant été réalisé à date.

Nouvelles installations

Pas de nouvelle installation répertoriée cette saison mais des projets vont se concrétiser la prochaine saison

Retrait du classement :

- 5 installations retirées du classement car plus utilisées.

Dépose de dossiers d'avis préalable API (installations) et APE (éclairage)

Pour obtenir une subvention ou un classement, il est demandé de déposer ce type de requête qui demande de constituer un dossier conséquent avec fourniture de justificatifs, étude et plans, souvent chronophage qui nécessitent de nombreux échanges

Dossiers déposés à la FFF :

- CHAMPLITTE, stade Montgin 1 pour la création de vestiaires et club house - **validé par un avis favorable**
- PERROUSE stade municipal 1 également pour la création de vestiaires, d'un club house et pour la mise aux normes de son terrain, l'ensemble pour un niveau T3 - **validé par un avis favorable**
- LURE stade Pequegnot, dossier déposé à la FFF pour un niveau T3 - **en cours d'instruction**

Classement des éclairages

Comme pour les terrains, le niveau de classement a dû être revu en fonction des critères des nouveaux règlements également plus favorable, moins contraignant pour le niveau sportif à atteindre.

Autre constat, de plus en plus de municipalités optent pour un changement d'éclairage avec un passage en LED, plus économiques; pour cette opération il est demandé de fournir l'étude d'éclairage et une vérification de la compatibilité des mâts prises en compte afin de supporter le poids des nouvelles platines plus lourdes, le vieillissement des ancrages et la prise au vent adapté, un mât pouvant se solidifier

Renouvellement du classement des installations en ampoules à Iodure est de plus en plus compliqué pour atteindre les critères d'éclairage (vieillesse des ampoules, plus d'entretien à apporter)

Nota.

Nous disposons d'un parc de 24 éclairages, pas pris en compte le niveau E7 (entraînement)

seule 2 installations ne sont plus classées (Marnay H.Bey1 et Breurey Moineau 2), 4 passages en éclairage LED (Pusey, Jussey Ragu 1, Vesoul Hologne 1 et 2) et 1 nouvelle installations classée (St Loup sur Semouse municipal 1).

Classement pas renouvelé mais en attente passage LED ou suspendus, plus classés

Brevilliers et Champlitte en cours de modification du stade Montgin1 en LED

Cas de projets qui ne peuvent recevoir d'avis favorable et n'aboutissent pas car l'étude d'éclairage/dossier ne répond pas aux normes (Rigny, Autrey les Gray, Pesmes)

Classement des gymnases:

Pas de renouvellement réalisé ni de nouvelle installation classée réalisée ; nous devons renforcer notre action pour être en conformité avec le déroulement de nos compétitions départementales

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (F.A.F.A) :

Pour rappel, le Fonds d'aide au Football Amateur est une contribution annuelle de la FFF qui vise à accompagner exclusivement le développement et structuration du football amateur.

L'enveloppe budgétaire allouée à notre Ligue pour la saison 2022/2023 a été légèrement inférieur à l'année dernière mais nous a permis de subventionner tous les projets déposés par notre District.

Cela a représenté une activité majeure de notre commission cette saison car nous sommes de plus en plus sollicités pour fournir l'accompagnement nécessaire au montage des dossiers et cela signifie que notre message est entendu.

Volet Équipements

C'est le plus utilisé

Tous les projets présentés par notre District ont été validés et ont pu être subventionnés à la hauteur de la demande de la collectivité (validité 2 ans).

Pour notre District, nous avons présentés les projets suivants:

- 7 projets liés à la sécurisation des installations qui concernaient de remplacement des bancs de touche avec pose de main courante portés par les municipalités de MAGNY -VERNOIS, GY, FONTAINE LES LUXEUIL, DAMPIERRE SUR LINOTTE (2 dossiers validés bancs de touche et main courante), ESPRELS et SOING
- 1 dossier validé pour la création d'un club house municipalité de MAIZIERES
- 3 dossiers pour le passage en éclairage LED; ces projets, déposés par les municipalités de VESOUL (Hologne 1/2) et PUSEY (R. Rigaudie)

Réalisation, réception et clôture des projets cette saison :

- Passage en éclairage LED du stade R. Rigaudie à Pusey, des stades Hologne 1 et 2 à Vesoul
- Création du club house à BREUREY les FAVERNEY
- Installation des bancs de touche à MAGNY VERNOIS
- Création d'un éclairage LED du terrain Municipal à SAINT-LOUP

Volet Transports:

Pas de dossier déposé pour l'achat de véhicule ; pour rappel la démarche d'ouverture du dossier à faire en ligne est à faire directement par le Club ou la Collectivités en ligne dans Foot clubs ensuite la validation par le District

Volet Emploi /Formation :

Pas de dossier emploi déposé

Comme pour le volet transport, le dépôt du dossier est à faire par le porteur du projet

CONCLUSIONS:

Durant les visites de classement, l'action de la commission ne se limite plus à relever les anomalies ou non-conformités mais de plus en plus nous nous efforçons de proposer des solutions, d'établir un échéancier des travaux dans le but que l'installation puisse soit conserver son classement ou être en adéquation avec le niveau sportif souhaité. Ce mode de fonctionnement défini et souhaité lors cette mandature, semble bien répondre aux attentes de nos collectivités/municipalités donc profitable pour nos clubs.

Nous nous efforçons également de faire connaître les différentes aides aux collectivités/clubs pour la mise aux normes de leurs installations souvent vieillissantes ; mais encore trop peu de dossiers déposés. Il est nécessaire de nous intégrer en amont des projets pour plus d'efficacité et faciliter la constitution des dossiers.

Nous recevons toujours un bon accueil par les propriétaires, réceptifs et à l'écoute des remarques et par nos actions nous servons souvent la cause des clubs dans le souci d'améliorer les qualités des infrastructures et de l'accueil des licencié(e)s

Remerciements au service administratif du District, son directeur Raphaël et Nathalie, qui contribue au bon fonctionnement de notre commission.

Remerciements aux membres de cette commission pour leur dévouement et investissement tout au long de la saison.

Le Président de la commission terrains et infrastructures sportives,

GIBOULET Albert



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2022/2023

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

Concernant les activités de la CDA, nous avons organisé trois FIA sur deux journées.

Notre stage de début de saison : nouvelles règles et consignes du règlement, également notre stage d'hiver à Port sur Saône sur une journée complète avec tests physiques.

Stage des observateurs et consignes pour la saison 2022/2023 au siège du District à Vesoul.

Plusieurs bureaux de CDA pour régler les problèmes et les courriers reçus.

Enfin deux CDA plénières et la troisième début juillet pour clôturer la saison 2022/2023.

Le Président de la commission des arbitres,
Nourédine DEBBICHE



Compte-rendu d'activités saison 2022/2023 :

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

Cette saison fut le retour à une situation normale.

Je tiens à remercier tous nos membres qui ont été sur tous les terrains et gymnases de haute Saône.

Sans le dévouement et l'investissement de chacun nous ne pourrions pas mener à bien l'animation et le perfectionnement de nos joueurs et joueuses du département.

Un grand bravo à tous les clubs qui ont participé aux actions PEF, cette année fut vraiment une réussite avec plus de 120 fiches reçues.

La commission tient à mettre à l'honneur deux jeunes joueurs haut-saônois et les félicite pour leur entrée au pôle espoir de Dijon.

MOUGIN Léandre du club de Rioz/Etuz/Cussey

RENAUD Evan du club de Fc Vesoul

Le bilan de notre commission pour cette année 2022/2023 se décompose en six pôles :

1. P.E.F
2. PPF
3. FOOT ANIMATION
4. FUTSAL
5. LABELISATION
6. FORMATION

1. P.E.F (Programme éducatif fédéral) :

Plus e 120 fiches déposées sur la plateforme.

2. Lauréats du district au challenge PEF national :

1^{er} : Noidans les Vesoul

2^{ème} : Vallée du Breuchin

3^{ème} : Lure JS

Lauréats du district au challenge PEF régional :

Récompense un éducateur : Selvais Anthony

Récompense une catégorie : Les U13 de Magny Vernois

Récompense une action : L'action pompier/gendarmerie avec les U13 de Jussey

2. P.P.F (Programme Performance Federal)

U10F/U11F :

61 filles ont été vues sur une première journée de détections

40 filles de 17 clubs différents ont été vues sur 2 séances en avril

U11 :

88 garçons ont été vus sur une première journée de détections

42 garçons de 20 clubs différents ont été vus sur 2 séances en avril

U12F/U13F :

59 filles de 15 clubs différents ont été vues sur une première détection.

Ensuite 24 filles de 10 clubs différents ont été vues sur 8 séances : 1 séance en octobre, 1 en novembre, 2 en février et 4 en avril.

El KHATTABI Zohra de Vesoul a participer au stage ligue

U12 :

87 garçons de 26 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Ensuite 37 garçons de 13 clubs différents ont été vus sur 12 séances : 1 en octobre, 1 en novembre, 2 en novembre, 4 en février et 4 en avril

U13

92 garçons de 24 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Ensuite 32 garçons de 11 clubs différents ont été vus sur 12 séances : 1 en octobre, 1 en novembre, 2 en novembre, 4 en février et 4 en avril

MOUGIN Léandre (Rioz/Etuz/Cussey), COSSIN Pierre (Rioz/Etuz/Cussey), RENAUD Evan (Vesoul), EL HAJIAOUI Ilias (St Loup/Corbenay/Magnoncourt) ont participé au stage ligue.

U14F/U15F :

55 filles de 14 clubs différents ont été vues sur une première détection.

Ensuite 32 filles de 10 clubs différents ont été vues sur 8 séances : 1 séance en octobre, 1 en novembre, 2 en février et 4 en avril.

En U14F : BLANDIN Louisa (Perrouse), EL BOUDALI Hallia (Vesoul), GIRARDOT Angéline (Vesoul), CARMELLE Manon (La Romaine) ont participé à un stage ligue

En U15F : RAGAZZONI Tina (Perrouse) et GIRAUD Joanna (Noidans) ont participé à un stage ligue

U14

99 garçons de 24 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Puis 38 garçons de 15 clubs différents ont été vus sur une deuxième détection.

CHENUT Joseph (Vesoul) et DESBRANCHES Liam (Rioz/Etuz/Cussey) ont participé à un stage ligue

U15

103 garçons de 25 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Puis 33 garçons de 9 clubs différents ont été vus sur une deuxième détection.

VUILLAUME Ilan, TOMASINO Lenny et SANGARE Daouda de Vesoul ont participé à un stage ligue

FUTSAL U15 ET U16/U17/U18

1^{er} tour – 1^{er} novembre 2022 :

U15 : 40 joueurs

U16 : 40 joueurs

U17 : 39 joueurs

U18 : 41 joueurs

2^{ème} tour – 27 décembre 2022

U15 : 23 joueurs

U16 : 2 joueurs

U17 : 14 joueurs

U18 : 17 joueurs

3^{ème} tour – 11 janvier 2023

U15 : 14 joueurs

U16 : 1 joueur

U17 : 8 joueurs

U18 : 10 joueurs

Interdistrict le 7 février 2023 avec une sélection de 10 joueurs U15 et 10 joueurs U17/U18

3 joueurs U15 et 3 joueurs U18 retenus pour le stage régional.

2 joueurs U18 retenus en sélection Bourgogne-Franche comte pour participer aux inter ligues futsal : Arthur Py (Francheville), Yoann Oudot (Perrouse).

GARDIEN DE BUT

Calendrier : 1 journée de détection/sélection + 12 dates de centres de perfectionnement (lundi soir 18h30-20h00 au stade René Hologne à Vesoul).

Staff : 1 technicien responsable de l'action (Louis Mougin) + 5 éducateurs spécialistes gardiens de club (dont 1 membre de la commission Actions Techniques) + apprenti District (communication).

Gardiens/Gardiennes :

Lors des 6 premières dates : 15 dont 4 féminines : 6 U12 - 5 U13 - 3 U15F - 1 U14F → Présence moyenne : 13.

Lors des 6 dernières dates : 12 dont 3 féminines : 6 U12 - 3 U13 - 2 U15F - 1 U14F → Présence moyenne : 10.

Logistique :

Un équipement (Pull + Kway) à l'effigie District est prêté à chaque gardien/gardiennne et aux éducateurs présents lors de chaque CPD.

Une collation est offerte (sandwich + boisson) à chaque gardien/gardiennne et aux éducateurs présents lors de chaque CPD.

3. FOOT ANIMATION

U7 : 81 équipes engagées (dont 6 équipes U8F).

10 plateaux traditionnels.

Sur inscription : 2 festi-foot à 3 contre 3 + 2 plateaux futsal + la journée nationale des débutants.

Soit entre 10 et 15 journées en fonction de l'envie des clubs de s'engager sur des actions complémentaires.

U9 : 96 équipes engagées.

12 plateaux traditionnels.

Sur inscription : 1 festi-foot à 3 contre 3 + 2 plateaux futsal + 4 plateaux complémentaires + la journée nationale des débutants.

Soit entre 12 et 20 journées en fonction de l'envie des clubs de s'engager sur des actions complémentaires.

U11 : 63 équipes engagées.

1 journée rentrée du foot avec matchs, défis techniques, atelier connaissance des lois du jeu.

4 journées de brassage (plateaux à 3 équipes)

14 journées de critérium avec match et défi technique.

1 journée coupe (pour 16 clubs)

1 festi-foot à 5 contre 5 sur inscription

1 journée perfectionnement gardien de but, 50 gardiens ou gardiennes plus 17 éducateurs ou éducatrices représentant 21 clubs sur 37 clubs possibles.

Entre 2 et 5 journées futsal (pour les équipes inscrites)

Soit entre 15 et 26 journées en fonction de l'envie des clubs de s'engager sur des actions complémentaires.

U13 : 55 équipes engagées.

4 journées de brassage (plateaux à 3 équipes)

1 à 2 journée « jour de coupe » avec matchs et tirs au but.

1 journée coupe festival (pour 16 clubs)

1 journée festival régional (pour 2 clubs)

14 journées de critérium avec match et défi technique.

2 tournois futnet sur inscription

Entre 2 et 5 journées futsal (pour les équipes inscrites)

Soit entre 15 et 30 journées en fonction de l'envie des clubs de s'engager sur des actions complémentaires.

Suite aux brassages de la phase automne, 2 équipes jouer en « inter secteur U13 » au printemps :

Gt Sud Haute-Saône et Vesoul FC.

4. FUTSAL

Bilan de cette saison 22/23

- Présence d'une personne sur chaque site à l'organisation.
- Comportement positif des éducateurs et des joueurs dans les gymnases.
- Les journées de perfectionnement de district en U15 et U18 futsal ont été bien accompagnées par les clubs.
- Grosse satisfaction de l'ensemble des membres d'avoir permis de pratiquer et mener à bien ces compétitions.

486 équipes engagées :

56 en U7	4 en U8F
76 en U9	15 en U11F
80 en U11	18 en U13F
69 en U13	12 en U15F
55 en U15	8 en U18F
47 en U18	12 en senior F
24 en senior	10 en foot loisir

Cela représente 170 créneaux :

- 2 en U7, U9 et U8F
- De 1 à 6 dans les autres catégories en fonction de leurs qualifications

5. LABELISATION :

7 labels sont décernés cette saison :

Label jeunes :

Vesoul FC niveau excellence
Noidans les Vesoul niveau espoir
Francheville niveau espoir

Label Féminin :

Pays Minier niveau or
Noidans les Vesoul niveau Argent
Vesoul FC niveau Bronze
Monts de Gy niveau Bronze

6. FORMATIONS :

- Module U7 à Vesoul (octobre) : 15 présents
- Module Gardien de but à Vesoul (février) : 10 présents
- Module U9 à Vesoul (octobre) : 15 présents
- Module U11 à Vesoul (octobre) : 18 présents
- Module U11 à Lure (février) : 24 présents
- Module U13 à Vesoul (août) : 10 présents
- Module U15 à Vesoul (août) : 13 présents
- Module U18 à Vesoul (décembre) : 20 présents
- Module sénior à Vesoul (décembre) : 20 présents

Cela fait en tout 145 modules pour 100 personnes différentes formées.

Voilà le rapport d'activité de notre commission pour cette année 22/23.

Pour terminer je tiens à remercier au nom de tous Stéphane, Stéphanie et Louis nos cadres techniques pour leur investissement et dévouement au service de nos clubs.

Le Président de la commission Actions Techniques,

Marc LEMERCIER



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2022/2023:

COMMISSION DE DISCIPLINE

Notre commission composée de neuf membres (3 élus et 6 non élus) se réunit généralement tous les jeudis soir pour traiter les dossiers de la semaine.

Ce sont au total 35 réunions sur la saison, 15 sur la phase automne, 20 sur la phase printemps :

- 3 réunions électroniques pour les dossiers « sans problèmes »,
- 13 réunions restreintes de 3 à 5 membres pour traiter les dossiers simples,
- 17 réunions plénières de 5 à 9 membres pour les dossiers plus complexes dont 4 avec auditions.

Ce sont aussi 166 dossiers traités sur l'ensemble de ces réunions avec une moyenne de 5/6 matches à problèmes et 9 à 10 sanctions disciplinaires par semaine.

2291 cartons jaune et rouge ont été distribués par nos arbitres sur l'ensemble des matches de foot à 11, auxquels s'ajoutent 388 cartons blancs.

L'ensemble des amendes disciplinaires infligées aux clubs avoisinent 50 000,00 €.

Une quarantaine de dossiers concernent les violences verbales ou physiques et une quinzaine d'autres incidents divers et variés.

Sur les tableaux ci-joints, vous trouverez les comparatifs des sanctions infligées sur les deux dernières saisons selon le barème disciplinaire de la FFF et qui est généralement appliqué en Ligue comme en District.

A ce sujet, je rappelle que notre commission s'appuie sur les rapports figurants au dossier. Si celui de l'arbitre est nécessairement pris en compte, les rapports transmis par les clubs ou les joueurs concernés peuvent toujours aider la commission à prendre la « bonne » ou la « moins mauvaise » décision.

Si en général, cette saison les cartons (sauf les blancs) sont plutôt à la baisse, les actes de brutalités ayant entraîné blessure ou pas (selon article 13) sont en augmentation.

Les problèmes disciplinaires concernant le comportement des « pseudos » supporters ou des parents des plus jeunes commencent à apparaître chez les garçons comme chez les filles.

Les incidents d'après match avec bagarre - insultes envers arbitres et adversaires deviennent maintenant monnaie courante mais sont déjà et seront sanctionnés beaucoup plus sévèrement.

Comme tous les ans, durant la trêve hivernale lors du stage des « arbitres », nous en profitons pour faire avec eux un petit tour d'horizon sur les divers problèmes rencontrés sur les terrains et dans la rédaction de leur rapport d'après match. Sur environ 70 arbitres de district, une quarantaine d'entre eux nous ont transmis des rapports. Si la grande moyenne se situe à 3 à 6 rapports par saison, seul 3 ou 4 arbitres dépassent cette moyenne.

Trois dossiers sont allés en « APPEL DISCIPLINAIRE » dont 1 qui concernait les deux clubs en cause, si les décisions ont été confirmées, requalifiées ou infirmées partiellement, d'autres ont été transformées en match avec « sursis ». Si pour certains cela peut apparaître comme une baisse de la sanction, il faut savoir qu'en cas de « récidive », dans un délai d'un à trois ans, le sursis tombe et les sanctions sont beaucoup plus lourdes quand elles se rapportent à la sanction initiale.

Aussi, il faut rappeler que tout spectateur reconnu et identifié comme joueur ou dirigeant voire même arbitre licencié et ayant un comportement « inapproprié » vis-à-vis des officiels ou des adversaires, peuvent se voir sanctionner par notre commission.

Méfiance aussi avec les « Mails », SMS ou vidéos qui paraissent sur les réseaux sociaux et qui finissent toujours par arriver « d'une manière ou d'une autre » au District. Ces façons de faire engendrent bien souvent des regains de tension entre les joueurs, les clubs, les dirigeants ou les arbitres, et sont à éviter et seront punis s'ils en dépassent la mesure.

L'expression du FOOTBALL doit se faire sur le terrain, lors des matches en respectant les règles qui le régissent, avant, pendant ou après la rencontre et non avec ces moyens qui doivent être proscrits.

J'invite toujours les joueurs, dirigeants de club à consulter le barème disciplinaire qui pourrait être revu à la hausse pour la saison prochaine concernant les problèmes d'après-match ou le comportement des dirigeants.

Pour terminer, je voudrais remercier bien sincèrement tous les membres de notre commission pour leur disponibilité avec des convocations qui arrivent au dernier moment le mercredi en fonction des dossiers à traiter le jeudi. Remercier « Daniel » en particulier qui a participé à 34 de nos 35 réunions. Remercier aussi Nathalie et Raphaël pour la préparation des dossiers jusqu'à la parution du P.V. le vendredi après-midi.

Je reste bien entendu à votre disposition lors de l'A.G. pour répondre à des questions d'ordre générale (disciplinaire ou règlementaire) et précise que je ne reviendrai pas sur les dossiers particuliers traités en commission.

Je souhaite à tous de bonnes vacances sportives ou festives.

Espérant vous retrouvez tous en pleine forme pour la reprise fin août ou début septembre.

Le Président de la Commission de Discipline,

Dominique PRETOT



Compte-rendu d'activités saison 2022/2023 :

COMMISSION APPEL

La Commission d'Appel s'est réunie à 4 reprises. Son activité se résume à ce jour (26/05/2023) comme suit :

Nombre	Période	Nature
Dossiers	Automne	Discipline
	2	2
5	Printemps	Discipline
	3	2
		CSR
		1

SAISON 2022-2023

5 dossiers sur la saison :

- 4 dossiers de nature DISCIPLINAIRE dont 3 visant une décision rendue en 1^{ère} instance et dont 1 rendue en reprise par la Commission de Discipline
- 1 dossier de nature RÉGLEMENTAIRE

Aucun appel de nature réglementaire provenant, tant de la Commission Sportive que de toute autre commission de nature réglementaire dont les décisions sont susceptibles d'appel.

Sur ces 5 dossiers, la Commission d'Appel :

- A confirmé : 2 décisions
- A infirmé partiellement (requalifiant le motif et réduisant la sanction) : 2 décisions
- A infligé : 1 décision

La particularité de la Commission d'Appel est que son traitement du dossier passe obligatoirement par des auditions.

Pour rappel aux Clubs

Pour être recevable un appel :

- Doit être envoyé au secrétariat du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.
- Doit préciser la ou les décisions attaquées
- Doit être émis par le club ou les personnes soumis à décision

Pour votre information, les décisions d'appel disciplinaires sont rendues en dernier ressort alors que les décisions d'appel réglementaire sont rendues en 2^e instance et peuvent faire l'objet d'un appel en Ligue.

Il est recommandé, avant tout appel, de se référer au barème appliqué pour chaque sanction décidée par la Commission de Discipline, à savoir l'**ANNEXE-2-REGLEMENT-DISCIPLINAIRE-ET-BAREME-DISCIPLINAIRE-2022-2023**

Nouvellement élue, je remercie Raphaël TAVERDET et Philippe PRUDHON qui m'ont aidé à appréhender cette nouvelle et importante fonction ainsi qu'à Nathalie CUISANCE qui a contribué à la bonne préparation des dossiers.

Je termine en remerciant les membres de la Commission d'Appel que j'ai l'honneur de présider, Messieurs Jean-Pierre TAVERDET, Gérard CLAUDE, Christian DROMARD et Malik KALAA ZELFA pour leur implication sur tous les dossiers.

La présidente de la Commission d'Appel
Laetitia LANCELOT



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2022/2023

COMMISSION PARTENARIATS EXTERIEURS/SPONSORING ET FAIR PLAY

Je tiens à remercier tous les membres de ma commission pour le travail accompli. Pour cette année cela a été très difficile de remettre en place le sponsoring cause covid, certain nous ont quitté.

Malgré tout, nous allons pouvoir honorer à peu près toutes les disciplines, comme ci-dessous :

Coupe de Haute-Saône : u18 u15 un jeu de maillot plus petit « challenge » à tous les joueurs

Coupe Challenge U18 U15 un jeu de maillot

Pour les u13, il y a un tee shirt offert à chaque joueur

Féminines : un jeu de maillots offert

Pour les U7 U19 : goûters offerts à tous les joueurs

Arbitres majors : valise à roulette

Arbitres coupes : un maillot

J'espère que pour l'année prochaine on trouvera un sponsor pour les u11.

Cette année, il faut savoir qu'il a fallu que l'on présente à 12 personnes pour récompenser 5 personnes du district pour la coupe de France. C'est bien aux clubs de présenter des dirigeants, mais ceux-ci doivent être dirigeants depuis 5 ans et savoir que cela se passe sur deux jours tous frais payés. Merci de bien veiller sur l'engagement de vos dirigeants pour éviter les désistements.

Après la dernière journée de championnat, nous nous sommes réunis pour les récompenses pour les clubs et dirigeants.

Merci aux clubs, nous avons reçu 31 réponses relatives à l'opération « club où il fait bon vivre », c'est navrant car certains clubs ont été primés, mais comme ils n'ont pas fait la démarche de répondre, leur candidature n'a pas été retenue.

Nous avons reçu 27 réponses pour l'opération « challenge bénévoles ».

Challenge Fair Play : une équipe par catégorie sera récompensée : D1 – D2 – D3 et D4.

Nous souhaitons au bureau, comité directeur, commissions, salariés du district, dirigeants, joueurs, de très bonnes vacances et au mois de septembre pour l'année 2023/2024.

Le Président de la commission des arbitres,
Bruno MASSON

Compte-rendu d'activités saison 2022/2023 :

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

La commission, composée de 5 membres, s'est réunie à 40 reprises (5 séances supplémentaires par rapport à la saison 2021/2022) dont 10 plénières, 1 restreinte et 29 électroniques, synonyme d'une activité beaucoup trop intense de cette commission traduisant une méconnaissance des règles établies pour certains, des étourderies pour d'autres, en tout cas requérant une application des règlements généraux.

Au cours des dernières saisons, on notait l'examen d'une centaine de litiges ; l'exercice 2022/2023 connaît une augmentation significative de l'ouverture de dossiers puisque **214 ont été étudiés**.

Quelques postes méritent une attention particulière :

- les **réserves** d'avant (12) et d'après match (8) : nombre à peu près équivalent aux saisons précédentes
- les **matches arrêtés** pour nombre de joueurs insuffisants ou les équipes absentes au coup d'envoi sans prévenir (9) nombre égal à celui de l'exercice précédent
- les **terrains impraticables** (87) notamment durant novembre (12 journée du 27), décembre (14 journée du 18), mars (11 journée du 26) et avril (23 journée du 2). A évoquer avec étonnement quelques cas de terrains impraticables surprenants en septembre, mars ou mai ?
- les **forfaits simples déclarés par les clubs** (32) avec arrêté municipal réglementaires.
- de trop nombreux **forfaits simples tant en phase de brassage** (10 en U11 et 12 en U13) qu'en **FUTSAL** (61 au total pour toutes les catégories y compris féminines). *Des frais que les clubs peuvent s'éviter en veillant aux engagements.*
- **FMI** : à ce jour, on note **62 échecs relatifs à la FMI** (nombre identique à la saison précédente).

Les **forfaits généraux** demeurent stables : chez les jeunes 1 en U18, 3 en U13 et 2 en U11. En seniors, on note un total de 5, principalement en D3 et D4 mais également un en D2 ;

De nouveaux cas à étudier sont apparus malheureusement cette saison portant sur **suspicion de fraude sur identité**. Quatre dossiers concernaient ces faits : 2 en D2 et un en D3 en championnat et un dossier en coupe D3/D4. Malgré l'utilisation de la FMI, **ces malveillances peuvent se produire malgré des sanctions très sévères pour les contrevenants et les risques très importants encourus pour les présidents des clubs concernés**.

Au niveau comptable, l'ensemble des pénalisations appliquées au regard du règlement financier du district atteint la somme totale de **10 902 €**.

Les membres de la commission Statuts et Règlements remercient vivement Nathalie et Raphaël pour la préparation des dossiers, encouragent les responsables de club à plus de vigilance en vue de faire des économies et permettre aux membres de la CSR d'abandonner la lecture des RG.

La Présidente de la commission Statuts et Règlements,

Claire DELPIERRE

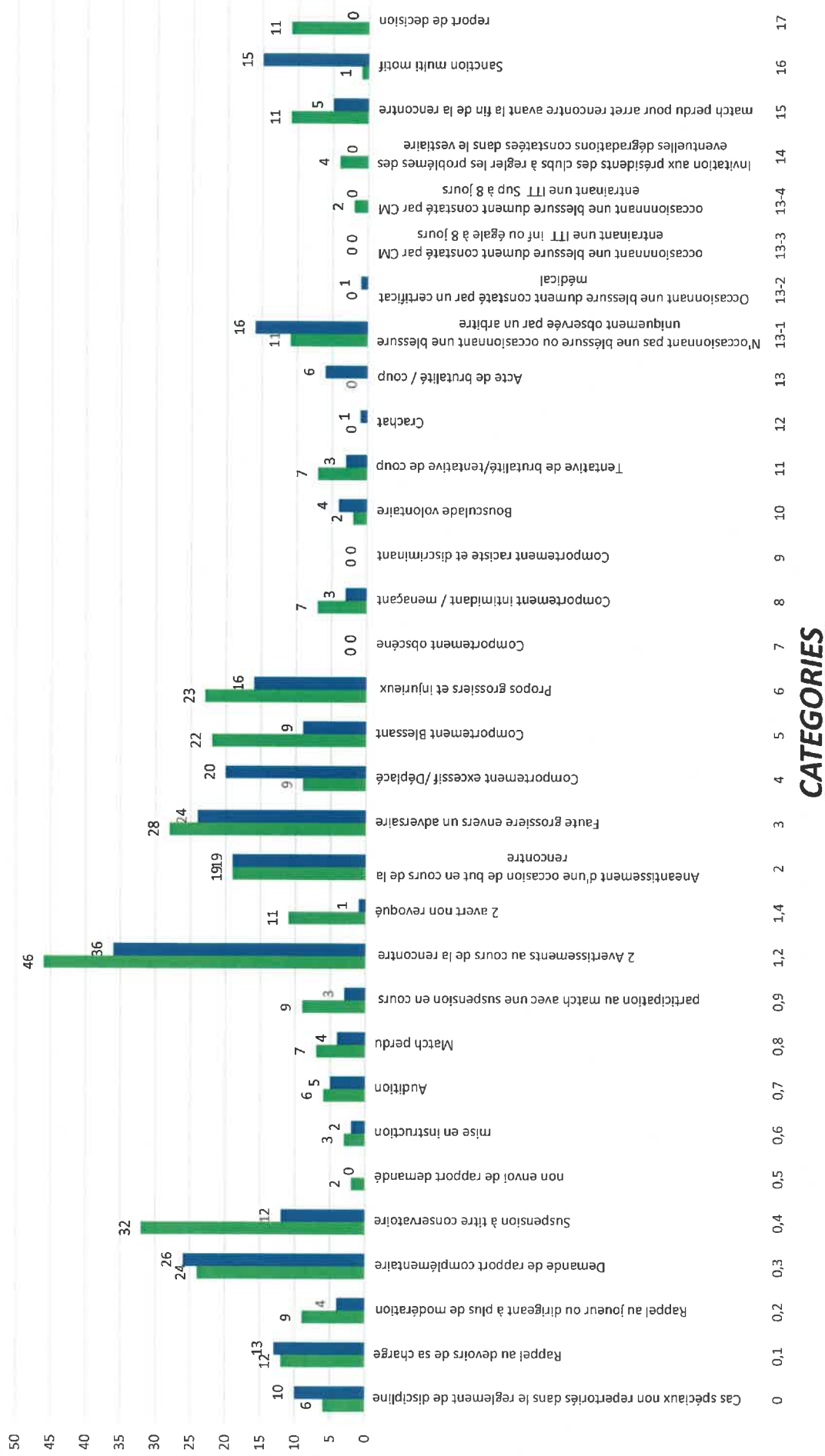


Recensement des conclusions de la Commission de Discipline du District Comparatif des Saisons 2021-2022 / 2022-2023

Article	LEGENDE Reglement et bareme disciplinaire	Saison 2021-2022		Saison 2022-2023	
		Total	Total	Total	Total
0	Cas spéciaux non répertoriés dans le règlement de discipline	6		10	
0,1	Rappel au devoirs de sa charge	12		13	
0,2	Rappel au joueur ou dirigeant à plus de modération	9		4	
0,3	Demande de rapport complémentaire	24		26	
0,4	Suspension à titre conservatoire	32		12	
0,5	non envoi de rapport demandé	2		0	
0,6	mise en instruction	3		2	
0,7	Audition	6		5	
0,8	Match perdu	7		4	
0,9	participation au match avec une suspension en cours	9		3	
1,2	2 Avertissements au cours de la rencontre	46		36	
1,4	2 avert non révoqué	11		1	
2	Aneantissement d'une occasion de but en cours de la rencontre	19		19	
3	Faute grossière envers un adversaire	28		24	
4	Comportement excessif /Déplacé	9		20	
5	Comportement Blessant	22		9	
6	Propos grossiers et injurieux	23		16	
7	Comportement obscène	0		0	
8	Comportement intimidant / menaçant	7		3	
9	Comportement raciste et discriminant	0		0	
10	Bousculade volontaire	2		4	
11	Tentative de brutalité/tentative de coup	7		3	
12	Crachat	0		1	
13	Acte de brutalité / coup	0		6	
13-1	N'occasionnant pas une blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre	11		16	
13-2	Occasionnant une blessure dument constaté par un certificat médical	0		1	
13-3	occasionnant une blessure dument constaté par CM entraînant une ITT inf ou égale à 8 jours	0		0	
13-4	occasionnant une blessure dument constaté par CM entraînant une ITT Sup à 8 jours	2		0	
14	Invitation aux présidents des clubs à régler les problèmes des éventuelles dégradations constatées dans le vestiaire	4		0	
15	match perdu pour arrêt rencontre avant la fin de la rencontre	11		5	
16	Sanction multi motif	1		15	
17	report de decision	11		0	
35 Commissions de discipline pour la saison 2022-2023		Saison 2021-2022		Saison 2022-2023	
Total des décisions		324		258	
Dossiers		166		149	
Cartons rouges		175		158	
Cartons Blancs		349		358	
3 avertissements		170		112	

Graphique comparatif par catégorie du bareme disciplinaire des

saisons 2021-2022 et 2022-2023



■ Saison 2021-2022 Total

■ Saison 2022-2023 Total

Graphique général comparatif des saisons 2021-2022 et 2022-2023

